

TARIFS PARTICULIERS ET ENTREPRISES

TARIFS salle polyvalente ESPACE DES "COULINES" SAINT - LYPHARD (MAJ - CONSEIL MUNICIPAL DU 14/12/2021)

Renseignements à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture : 02 40 91 41 08

Toute réservation doit se faire IMPÉRATIVEMENT par écrit à l'attention de Monsieur le Maire de Saint-Lyphard, 1 rue de Kério, 44410 SAINT-LYPHARD



		SURFACE m ²	PARTICULIERS		ECOLES LYPHARDAISES et CAP ATLANTIQUE	ENTREPRISES			CAUTION SALLE	CAUTION MENAGE (1)	FORFAIT MENAGE
			SAINT-LYPHARD	EXTERIEUR		INSTITUTIONNELS	SAINT-LYPHARD	EXTERIEUR			
Salle des IRIS + bar	demi-journée	100 m ² (80 pers.)	90 €	180 €	GRATUIT	40 €	90 €	200 €	500 €	100 €	OPTIONNEL 100 € (2)
	1 jour		150 €	300 €	GRATUIT	40 €	150 €	300 €			
	2 jours		300 €	600 €	GRATUIT	80 €	300 €	600 €			
Salle des ROSEAUX + bar	demi-journée	300 m ² (220 pers.)	300 €	600 €	GRATUIT	80 €	350 €	600 €	1 000 €	200 €	OBLIGATOIRE 200 €
	1 jour		500 €	800 €	GRATUIT	80 €	600 €	800 €			
	2 jours		840 €	1 180 €	GRATUIT	160 €	980 €	1 480 €			
Site (Salle Iris et Roseaux + bar) (3)	1 jour	400 m ² (300 pers.)	650 €	1 100 €	GRATUIT	120 €	750 €	1 100 €	1 500 €	250 €	OBLIGATOIRE 250 €
	2 jours		1 140 €	1 780 €	GRATUIT	240 €	1 280 €	2 080 €			
Bar + terrasse extérieure/journée		200 m ²	60 €	120 €	GRATUIT	240 €	120 €	120 €	250 €	100 €	Ménage obligatoire à charge de l'utilisateur
Cuisine (forfait)	1 jour	50 m ²	150 €	180 €	150 €	150 €	150 €	180 €	500 €	150 €	Ménage obligatoire à charge de l'utilisateur
	2 jours		230 €	270 €	180 €	180 €	230 €	270 €			

(1) caution MENAGE : une salle rendue non rangée, excessivement sale pourra faire l'objet d'une retenue de la caution ménage

(2) Forfait ménage OPTIONNEL : il ne comprend pas le rangement des tables et des chaises, le nettoyage sommaire de la salle (décorations, déchets au sol, etc.) et du bar (verres, bouteilles) qui RESTENT A CHARGE DES UTILISATEURS

(3) Au-delà de 300 personnes (hors spectacles) : obligation d'un personnel identifié et qualifié pour l'incendie, qui SERA FACTURE A L'UTILISATEUR pour les particuliers et les associations, si la Commune doit faire appel à un prestataire ; si ce n'est pas le cas, l'utilisateur devra justifier de la qualification de l'intervenant

(4) caution MENAGE et salle non exigées pour les écoles et CAP ATLANTIQUE

La préparation de la salle (décoration) peut se faire pendant l'état des lieux et dans la limite de 2h - au-delà une demi journée sera facturée,